



Cycle Droit de la Propriété Intellectuelle

Lien : <https://maroc-performance.com/formation/cycle-droit-de-la-propriete-intellectuelle>

 DURÉE
5 jours (35h)

 RÉFÉRENCE
DTA33

 CATÉGORIE
Cycles complets

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✓ S'approprier les notions fondamentales du droit de la propriété intellectuelle
- ✓ Encadrer l'acquisition des droits de de la propriété intellectuelle
- ✓ Organiser l'exploitation des droits de de la propriété intellectuelle
- ✓ Mettre en oeuvre les actions et procédures nécessaires en cours d'acquisition ou d'exploitation
- ✓ Clarifier les conditions de protection des droits de propriété intellectuelle (PI)
- ✓ Maîtriser les actions requises pour protéger ses droits
- ✓ Défendre ses droits de propriété intellectuelle

POUR QUI ?

- ✓ Directeurs juridiques
- ✓ Responsables juridiques
- ✓ Juristes
- ✓ Toute personne confrontée à des problématiques de propriété intellectuelle

Maroc Performance



Programme détaillé

1 / Le cadre juridique

- Droit d'auteur et droits conférés à son titulaire
- Les textes européens et internationaux
- Distinction contrefaçon et concurrence déloyale

2 / Identifier les différents systèmes de protection

- Droits d'auteur
- Identifier une œuvre protégeable ainsi que l'auteur ou les auteurs : œuvre collective, dérivée, de collaboration...
- Le droit moral et les droits patrimoniaux attachés à l'œuvre
- L'exploitation des œuvres : exploitation directe, contrat de licence, cession de droit...
- Le brevet d'invention
- Acquérir la protection : créations brevetables, conditions de brevetabilité, procédures de dépôt, d'examen et de délivrance du brevet
- Commercialiser une invention brevetée : cession du brevet, licence de brevet, apport du brevet en société...
- Étendre la protection à l'étranger : brevet européen et Patent Cooperation Treaty (PCT)
- La protection des marques
- Acquérir des droits sur une marque
- Exploiter et valoriser des droits sur une marque : licence, cession et nantissement de marque
- La marque communautaire et l'enregistrement international
- Les dessins et modèles industriels et indications géographiques

3 / Technologies de l'information et de la communication et propriété intellectuelle : intégrer les dernières évolutions

- Les bases de données : étendue de la protection et limites
- La protection des bases de données par le droit d'auteur
- Les droits sui generis du producteur de bases de données
- Les facteurs de risque avec internet
- La protection des logiciels
- La protection du logiciel par le droit d'auteur
- Les licences : préférer la diffusion de l'innovation ou le secret
- Prérogatives de l'auteur et droits de l'utilisateur
- La question de la brevetabilité du logiciel
- Intelligence Artificielle et droit d'auteur
- Distinguer IA et IA générative
- Cerner l'impact de l'IA sur le droit d'auteur
- Envisager la question du titulaire des droits d'auteur

4 / Le patrimoine immatériel de l'entreprise

- Notion de patrimoine immatériel
- Régime de protection
- Outil de valorisation des actifs de l'entreprise

5 / Effectuer les formalités afférentes au mode de protection en cause

- Marques
- Dessins et modèles
- Brevets d'invention
- Noms de domaine

6 / Les règles applicables à la protection des inventions des salariés

- Inventions de mission vs inventions hors mission
- Intervention de la CNIS et rémunération supplémentaire
- Cession des droits

7 / Evaluer les droits en cause

- Quelle durée de protection ?
- Quelle valeur ?

8 / Rédiger des contrats adaptés aux droits en cause et à la situation des cocontractants

- Différents types des contrats : cessions et licence, contrats d'édition, contrats R&D
- Avantages et inconvénients de chaque type de contrat

9 / Défendre sa marque contre la déchéance

- Nullité de la marque
- Procédure devant l'INPI

10 / Mener une procédure d'opposition

- Définition des droits antérieurs
- Procédure devant l'INPI

11 / Intenter une action en contrefaçon

- Contours de l'action
- Moyens probatoires

12 / Les conditions de protection des droits de propriété intellectuelle (PI)

- Conditions de protection
- Comment dater sa création ?

13 / Déposer la marque

- Les conditions de protection

- Les droits antérieurs opposables
- Les démarches liées au dépôt : choix des classes de produits et de services
- Les recherches d'antériorité
- La réponse aux objections de l'INPI
- L'enregistrement de la marque

14 / Protéger le dessin et le modèle par le droit d'auteur

- Conditions de protection
- Démarches liées au dépôt

15 / Maîtriser les actions requises pour protéger ses droits

- Déterminer les mesures préalables
- Demande d'intervention des douanes
- Mise en place d'une surveillance
- Débat : retour sur votre expérience en entreprise
- Agir devant l'INPI
- Action en déchéance
- Action en nullité
- Recours

16 / Défendre ses droits de propriété intellectuelle : les procédures judiciaires

- Déployer les mesures préalables pour prouver les faits
- Conditions de la saisie-contrefaçon
- Procédure sur requête de l'article 145 du Code de Procédure Civile
- Agir devant le Tribunal Judiciaire
- Action en concurrence déloyale
- Action en contrefaçon
- Action en nullité
- Déchéance

- Définir les parties à la procédure
- Titulaire du droit
- Licencié
- Les difficultés procédurales liées aux spécificités du numérique

Approche pédagogique

- ✓ Support Ecrit et Projection
- ✓ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✓ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✓ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✓ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✓ Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

 16 au 20 Nov. 2026

 Distanciel

 Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

 **Téléphone** : +212 522 247 210

 **Email** : contact@maroc-performance.com

 **Web** : <https://www.maroc-performance.com>